

AGENDA DATES À RETENIR

Mois	Date	Heure	Lieu	Manifestation	Organisateur
SEPT.	Samedi 13	10h30-17h	C.S.C	Forum des associations	Municipalité
	Dimanche 14	16h	C.S.C	Concert Jazz gratuit Festival OFF	Municipalité / Jazz en Touraine
	Vendredi 19	20h	C.S.C	Soirée "Sclérose en plaques"	Multidanse / Club de karaté
	Samedi 20	10h-18h	24 rue de Pocé	Journée du Patrimoine visite libre	CinAlvec
	Dimanche 21	journée	Grange Négron St Symphorien St Pierre	Journée du Patrimoine	Municipalité
	Dimanche 21	Dés 6h	Négron	Brocante - Vide grenier	Comité de Quartier de Négron
	Vendredi 26	13h30-18h30	Maison Asso	Tournoi de Scrabble	Club de Scrabble
OCT.	Samedi 4	18h30	55 vallée de Vaugadeland	Randonnée de la Bernache	Comité des Fêtes
	Samedi 4	-	Stade Grange Rouge	Épreuves BMX	UCNN (Union Cycliste)
	Dimanche 5	-	Stade Grange Rouge	BMX 8ème manche de la coupe du Centre	UCNN (Union Cycliste)
	Vendredi 10	19h	C.S.C	Loto	Comité des Fêtes gendarmerie
	Samedi 11	10h-17h	C.S.C	Bourse d'hiver	Municipalité
	Jeudi 16	18h30	C.S.C	Atelier d'art floral "coupe de feu"	Municipalité
	Vendredi 17	20h-23h	C.S.C	Théâtre	Comité d'Animation de Pocé
	Samedi 18	20h	C.S.C	Théâtre et chant	Une Chanson Douce
	Dimanche 19	8h45	C.S.C	Randonnée pédestre et VTT "les vendanges"	UCNN (Union Cycliste)
	Dimanche 19	8h	Maison Asso	Randonnée pédestre	Comité de Quartier de Négron
	Mercredi 22	14h30	C.S.C	Atelier Chocolat (enfant de 8 à 12 ans)	Municipalité
	Samedi 25	17h-18h	C.S.C	Lecture d'Halloween	Bibliothèque
	Samedi 25	18h	C.S.C	Loto	Bien vivre à Nazelles-Comité des Fêtes
	Mercredi 29	15h-19h	C.S.C	Don du Sang	Etablist Français du Sang

NAZELLES-NÉGRON INFOS

N°158 : SEPTEMBRE - OCTOBRE 2014



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 et 13h-17h • Mercredi : 8h30-11h45 • Samedi : 9h-11h45

Tél : 02 47 23 71 71 • Fax : 02 47 23 25 48 • e-mail : mairie.nazelles-negron@wanadoo.fr • Site : www.nazellesnegron.fr
Numéro d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture) : 06 75 49 70 05

MANIFESTATIONS À LA RENTRÉE

Culture
Patrimoine
Brocante

Forum des Associations : samedi 13 septembre
de 10h30 à 17h au Centre Socio-Culturel

Concert de Jazz Gratuit : dimanche 14 septembre
Festival OFF de Jazz en Touraine «Agathe Jazz Quartet», 16h au Centre Socio-Culturel

Journées du Patrimoine :
Samedi 20 septembre :
Visite libre à l'association CinAlvec (24 rue de Pocé) de 10h à 18h. À voir : un documentaire sur les troglodytes de Nazelles-Négron

Dimanche 21 septembre :
Monuments ouverts
- La Grange de Négron – Exposition de photo du Photo Club de Nazelles-Négron
- L'Église Saint Symphorien de Négron
- L'Église de Saint Pierre de Nazelles

Brocante du comité de Quartier de Négron :
dimanche 21 septembre
Dès 6h à Négron.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement.
Chaque français, fille ou garçon âgé de 16 ans, doit se faire recenser auprès de la Mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour permettre sa convocation à la journée défense et citoyenneté. Une attestation de recensement, obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours (permis de conduire), leur sera alors délivrée.

Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la journée défense et citoyenneté veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National d'ANGERS (02 44 01 20 50 ou 02 44 01 20 60).

L'ASSOCIATION DES P'TITS BOUCHONS

L'association des P'tits Bouchons a pour but de collecter des bouchons en plastique et en liège pour financer du matériel pour les personnes invalides de Touraine. Elle a besoin de plus de bénévoles pour faire les collectes et vous pouvez déposer vos bouchons chez leurs partenaires installés dans la région (liste disponible sur www.ptitsbouchon.org). N'hésitez pas à contacter l'association au : 02 47 25 03 24.

APPEL AUX ENTREPRISES

Les entreprises désirant figurer sur le site internet de la Mairie peuvent contacter l'accueil aux horaires d'ouvertures au 02 47 23 71 71 ou par mail à [mairie.nazelles-negron@wanadoo.fr](mailto:nazelles-negron@wanadoo.fr).

Brûlage
Baignades
Bruit

INFORMATIONS

Le brûlage de déchets, y compris les déchets verts des jardins, est **interdit en tout temps** (art.84 du règlement sanitaire départementale, circulaire interministérielle du 18/11/2012).

Les baignades dans la Loire, la Cisse et l'Étang des Pâtis sont également interdites.

Le bruit est autorisé :
- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Pour un meilleur service aux usagers, la **Préfecture d'Indre et Loire** a supprimé son numéro d'appel surtaxé 0821 80 30 37 depuis le lundi 23 juin 2014. Il est désormais remplacé par le **02 47 64 37 37**.